

La Ville de Troyes labélisée 100% EAC !

La Ville de Troyes, déjà engagée dans des partenariats avec le ministère de la Culture via le Label Villes et Pays d'Art et d'Histoire depuis 2009, a obtenu cette année le Label 100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC), octroyée par le Haut Conseil de l'Éducation Artistique Culturelle. Cette reconnaissance valorise l'engagement de la Ville de Troyes dans l'accès à la culture pour la jeunesse, via des actions menées chaque année dans les écoles publiques, dans les Maisons petite Enfance, dans les accueils de loisirs ou encore dans les établissements culturels troyens. Elle récompense également les actions de médiation culturelle sur son patrimoine, sur les collections muséales, des grandes actions de démocratisation de la lecture comme le salon du livre pour la jeunesse qui a lieu tous les ans depuis 37 ans ! Coté éducation, les enfants inscrits dans les écoles troyennes ont un parcours d'éducation artistique et culturelle. Les établissements d'enseignement artistique que sont le conservatoire à rayonnement départemental Marcel-Landowski et l'école municipale des beaux-arts, démocratisent la pratique de l'art mais également développent la pratique du jouer ensemble, de créer ensemble.

Largement développé dans le projet Troyes 2030, notre collectivité donne un accès égal à la culture. Elle valorise les parcours culturels tant par la découverte que par la pratique. Elle favorise la découverte des richesses du patrimoine. Elle souhaite le développement des compétences langagières. L'accès à la culture permet notamment de développer l'ouverture à l'autre mais également le vivre ensemble qui font partie des valeurs de la Ville de Troyes.

Concrètement, la généralisation de l'éducation artistique et culturelle (100 % EAC) vise le bénéfice, pour chaque Troyen, d'un parcours cohérent, de la naissance à l'âge adulte, nourri de pratiques artistiques et culturelles, de rencontres avec des artistes et des œuvres, d'occasions multiples d'acquérir, approfondir et mettre en perspective ses connaissances.

Marc SEBEYRAN, *Premier Adjoint au Maire chargé de la Culture, des Labels, de l'Animation et de la Conservation du patrimoine historique*, souligne l'importance de ce label : « Pour la Ville de Troyes, cette labellisation a un double objectif. En premier lieu, celui de valoriser tout ce qui a déjà été accompli et le faire connaître auprès des habitants. En second lieu, celui de continuer de développer l'éducation artistique et culturelle afin que tous les enfants des familles troyennes puissent en bénéficier. »

Delphine CHRISTOPHE, *Directrice Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) du Grand Est*, en visite à Troyes, souligne l'effort de la collectivité « La Ville de Troyes est très emblématique de l'effort porté par les collectivités en faveur de l'éducation artistique et culturelle qui est essentielle au sein de nos écoles, de nos collèges, de nos lycées, mais aussi en temps périscolaire. »

Ville de Troyes

Communiqué de presse

Le 22/04/2024 18:16

CONTACT

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · relations.presse@troyes-cm.fr